



DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de BRASSAC

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

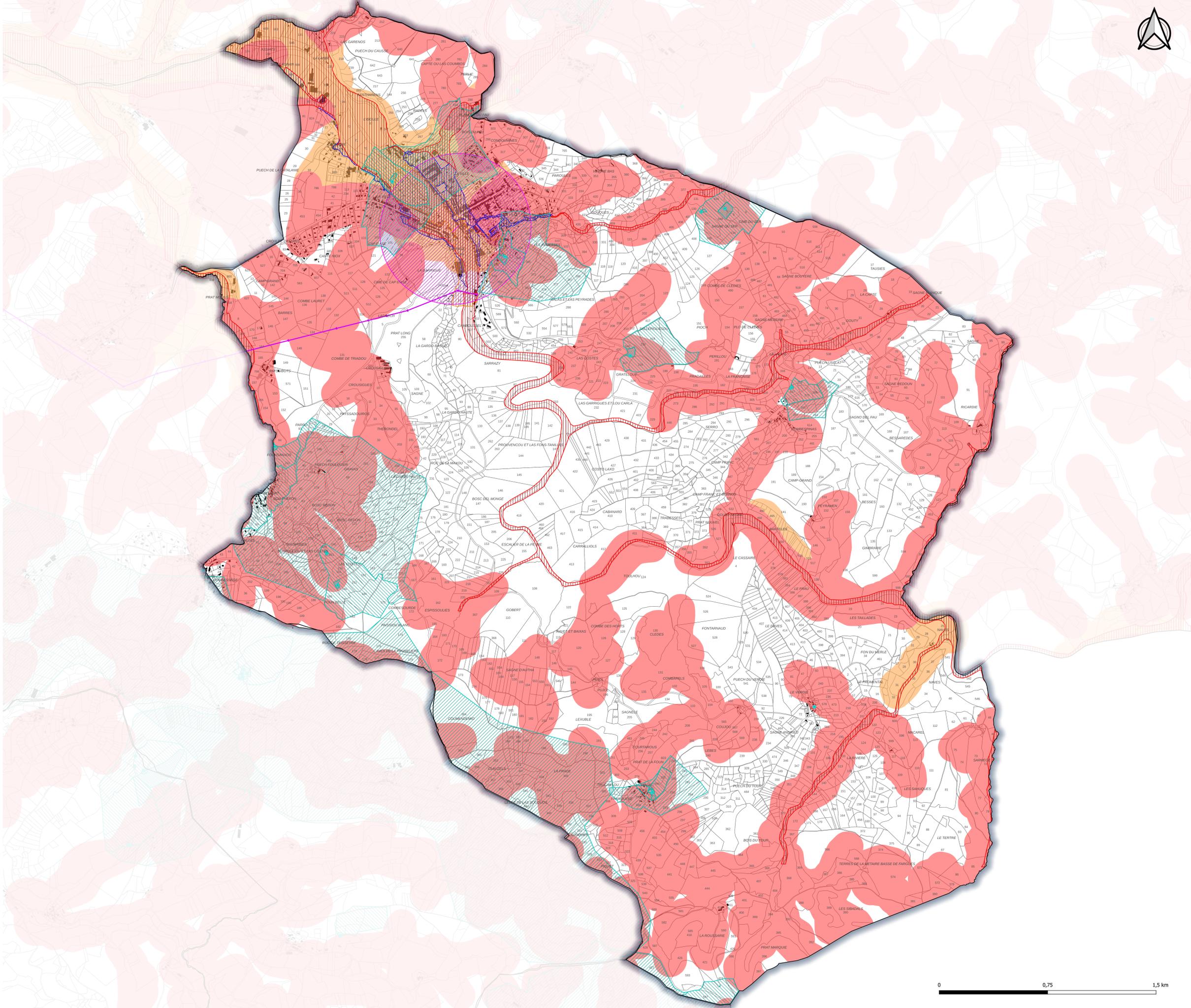
622. Plan des servitudes d'utilité publique

Planche 1/1 Échelle : 1/8500°

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

- Légende**
- Servitude AC1 : Immeubles classés ou inscrits
 - Servitude AC1 : Périmètres de protection des abords des monuments historiques
 - Servitude AC2 : Sites classés ou inscrits
 - Servitude AS1 : Captages
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection immédiate
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection rapprochée
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection éloignée
 - Servitude I4 : Lignes électriques haute-tension
- Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
- Aléa fort
 - Aléa moyen
- Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout
- Zone bleue
 - Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de BURLATS

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

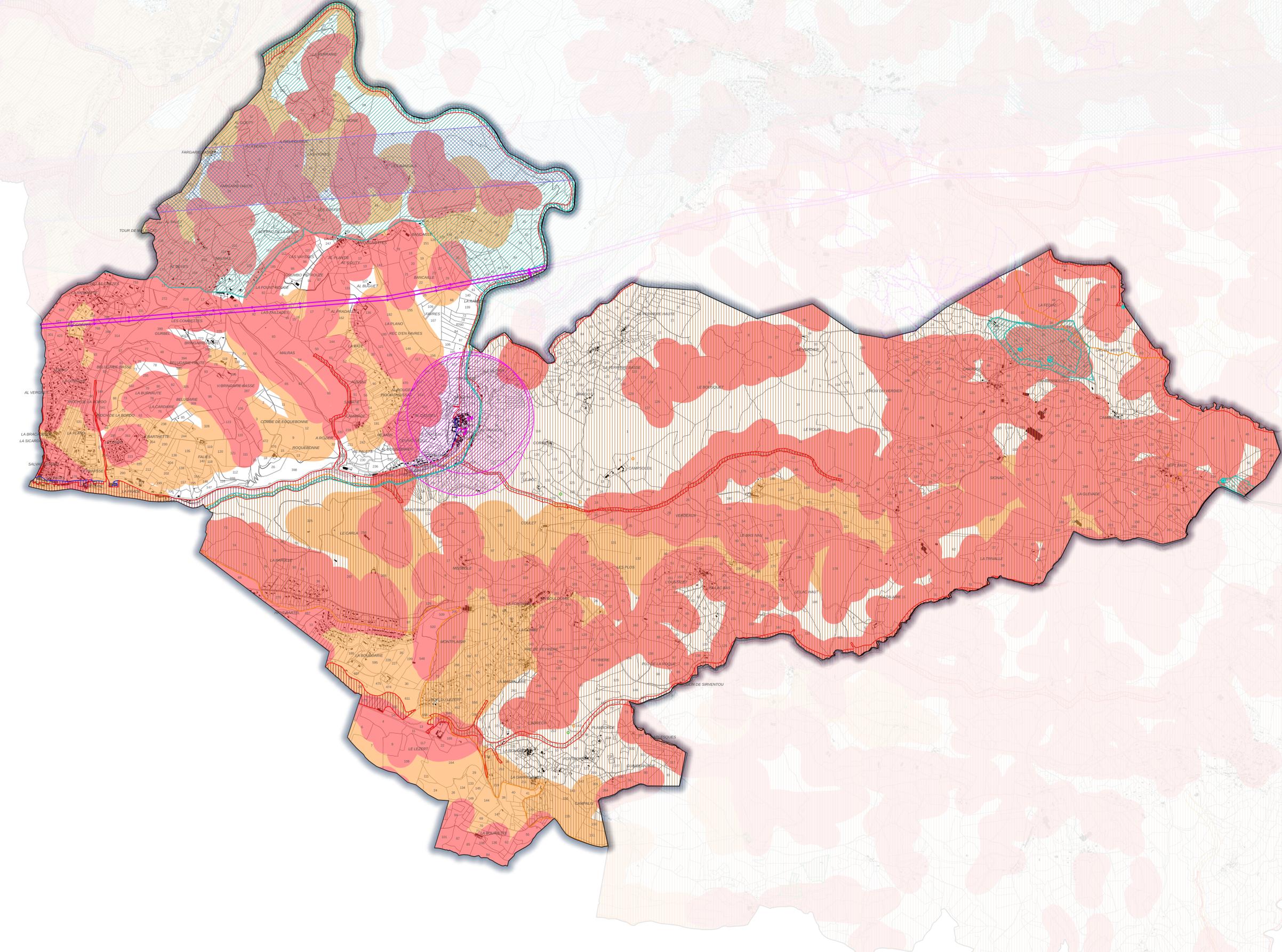
622. Plan des servitudes d'utilité publique

Planche 1/1 Echelle : 1/11000^e

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

- Légende**
- Servitude AC1 : Immeubles classés ou inscrits
 - Servitude AC2 : Périmètres de protection des abords des monuments historiques
 - Servitude AC2 : Sites classés ou inscrits
 - Classés
 - Inscrits
 - Servitude AS1 : Captages
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection immédiate
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection rapprochée
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection éloignée
 - Servitude I4 : Lignes électriques haute-tension
 - PT2 : Ligne Toulouse (Caserne Pérignon) - Lacane (Puech de Rascas)
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout
 - Zone bleue
 - Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de CAMBOUNÈS

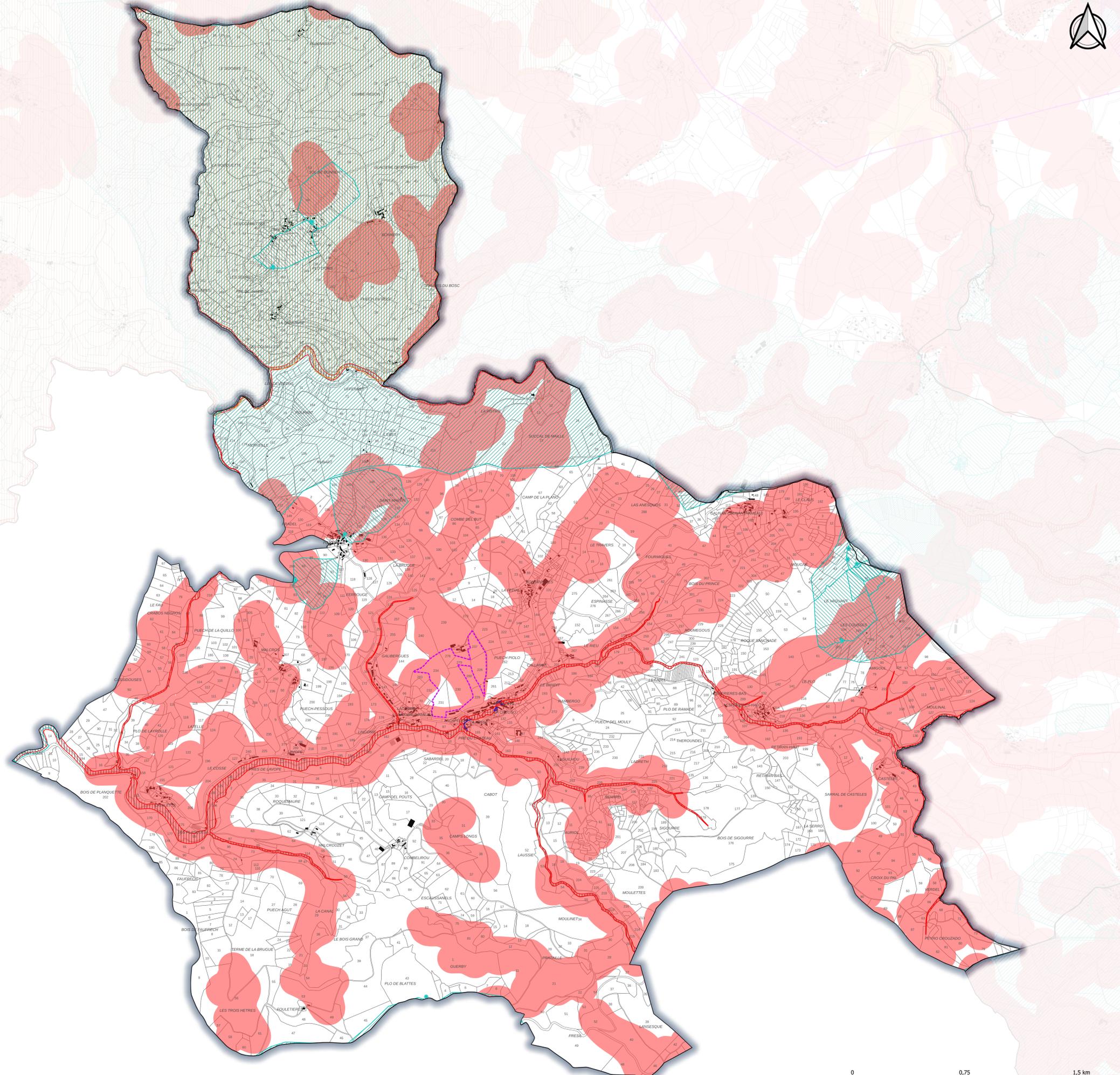
Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

622. Plan des servitudes d'utilité publique

Planche 1/1 Échelle : 1/9000°

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020
 Le Président : Jean-Marie FABRE

- Légende**
-  Servitude AC2 : Sites classés ou inscrits
 -  Servitude AS1 : Captages
 -  Servitude AS1 : Périmètre de protection immédiate
 -  Servitude AS1 : Périmètre de protection rapprochée
 -  Servitude AS1 : Périmètre de protection éloignée
 -  Servitude I6 : Servitude relative à l'exploitation des mines et carrières
 -  Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
 -  Aléa fort
 -  Aléa moyen
 -  Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin versant de la Durenque
 -  Zone bleue
 -  Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de LACROUZETTE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

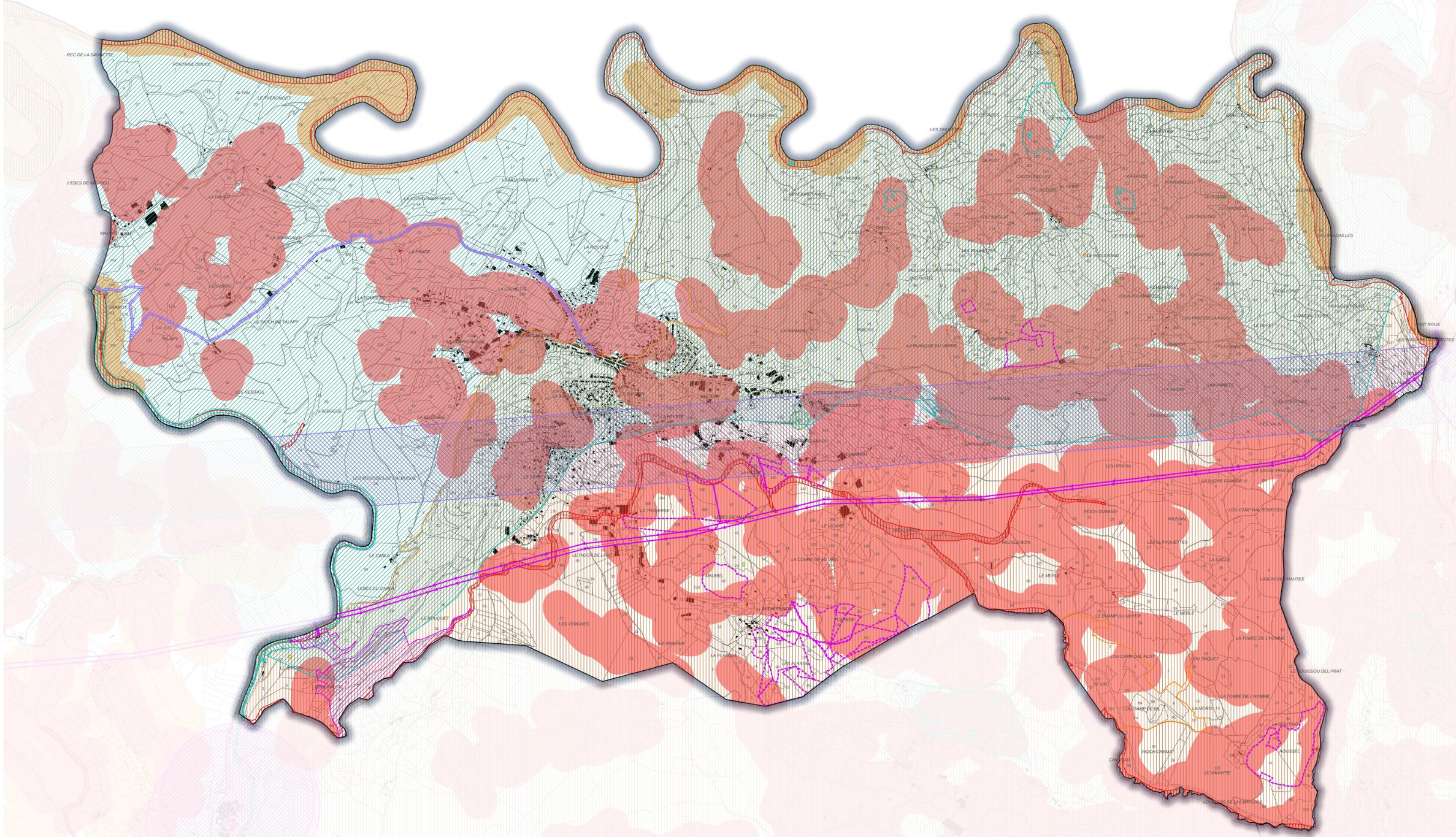
622. Plan des servitudes d'utilité publique

Planche 1/1 Échelle : 1/10000^e

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

- Légende**
- Servitude AC2 : Sites classés ou inscrits
 - Classés
 - Inscrits
 - Servitude AS1 : Captages
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection immédiate
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection éloignée
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection rapprochée
 - Servitude I2 : Submersion et occupation temporaire
 - Servitude I4 : Lignes électriques haute-tension
 - Servitude I6 : Servitude relative à l'exploitation des mines et carrières
 - PT2 : Ligne Toulouse (Caserne Pérignon) - Lacane (Puech de Rascas)
 - PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout
 - Zone bleue
 - Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de LASFAILLADES

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

622. Plan des servitudes d'utilité publique

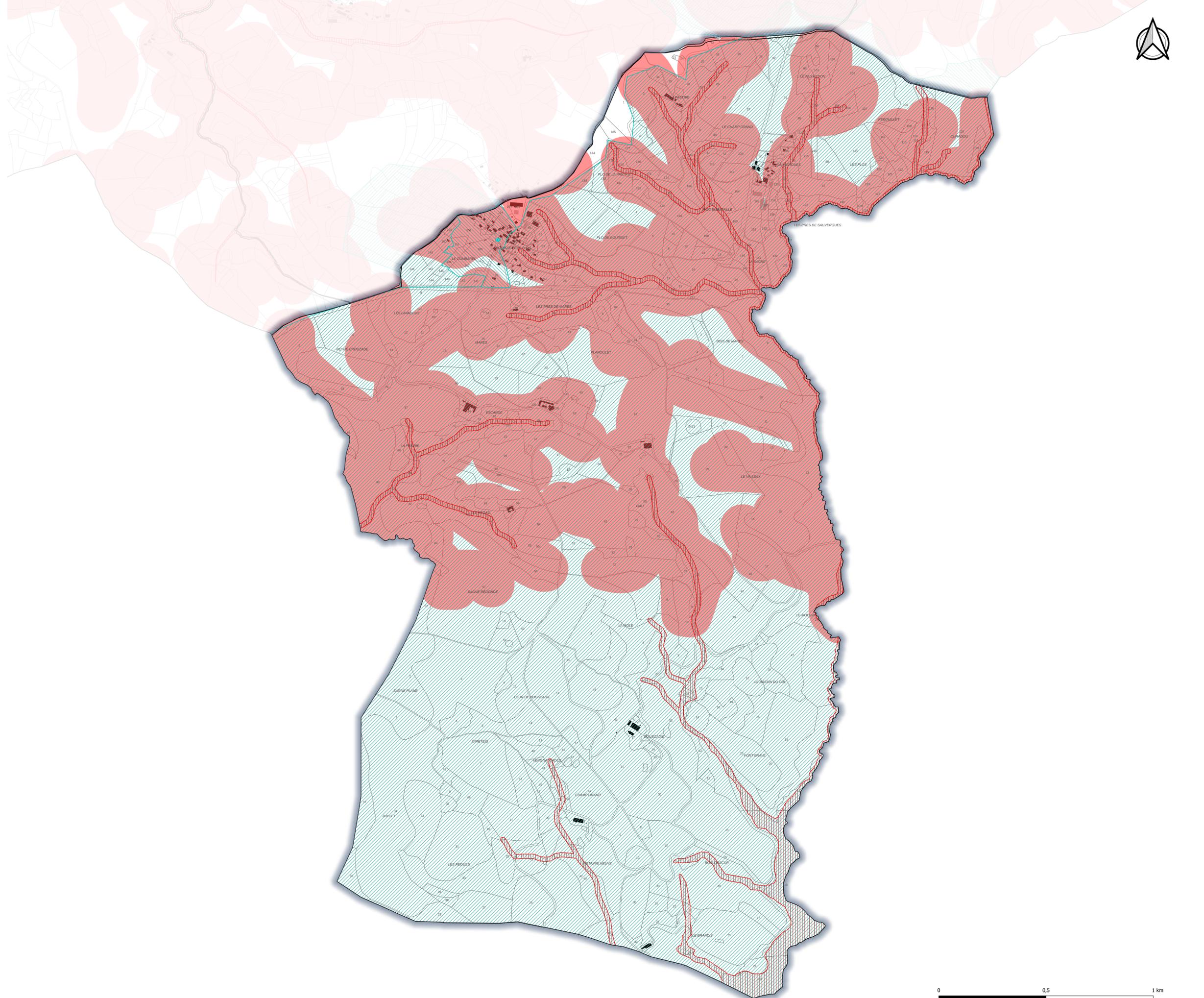
Planche 1/1 Échelle : 1/5700^e

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

Légende

- Servitude ASI : Captages
- ▨ Servitude ASI : Périmètre de protection immédiate
- ▨ Servitude ASI : Périmètre de protection rapprochée
- ▨ Servitude ASI : Périmètre de protection éloignée
- Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin versant du Thoré
- ▨ Zone bleue
- ▨ Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de LE BEZ (NORD)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

622. Plan des servitudes d'utilité publique

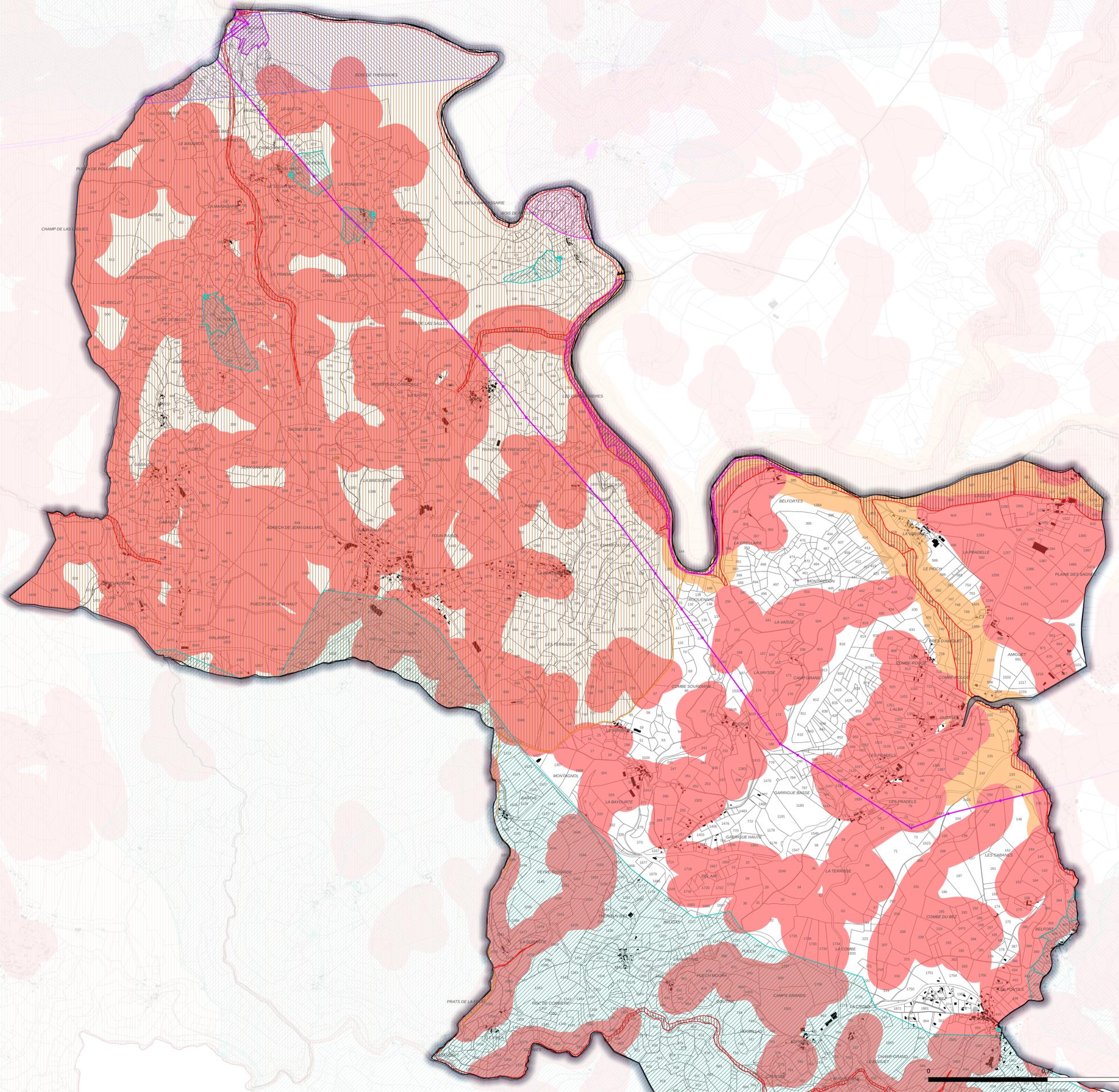
Planche 1/2 Échelle : 1/9000^o

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

Légende

- Servitude AC1 : Périmètres de protection des abords des monuments historiques
- Servitude AC2 : Sites classés ou inscrits
- Servitude AS1 : Captages
- Servitude AS1 : Périmètre de protection immédiate
- Servitude AS1 : Périmètre de protection rapprochée
- Servitude AS1 : Périmètre de protection éloignée
- Servitude I2 : Submersion et occupation temporaire
- Servitude I4 : Lignes électriques haute-tension
- PT2 : Ligne Toulouse (Casernes Pérignon) - Lacagne (Puech de Rascas)
- Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Servitude PM1 : Plans de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout et du bassin versant de la Durenque
- Zone bleue
- Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de LE BEZ (SUD)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

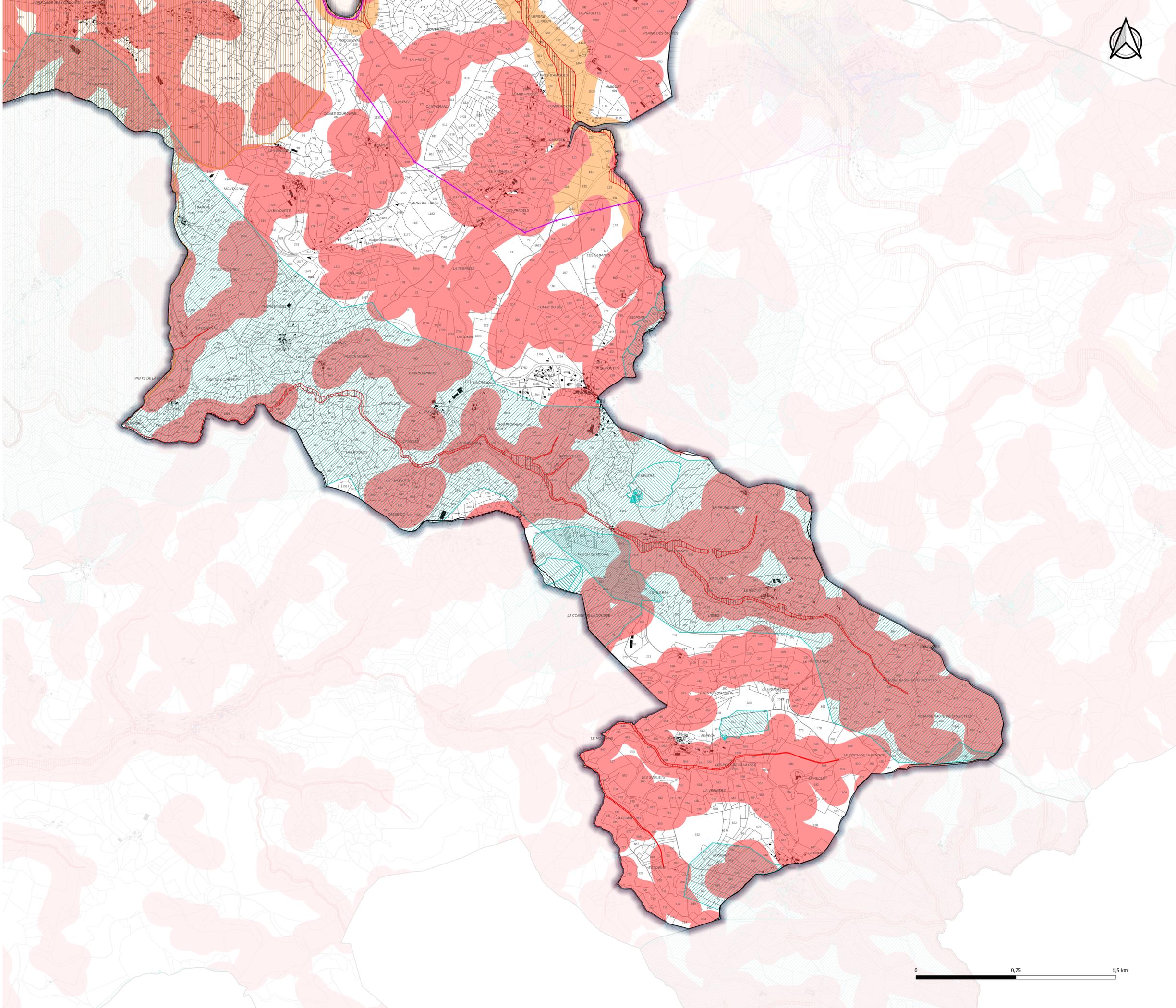
622. Plan des servitudes d'utilité publique

Planche 2/2 Échelle : 1/9000^e

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

- Légende**
- Servitude AC1 : Périmètres de protection des abords des monuments historiques
 - Servitude AC2 : Sites classés ou inscrits
 - Servitude AS1 : Captages
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection immédiate
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection rapprochée
 - Servitude AS1 : Périmètre de protection éloignée
 - Servitude I2 : Submersion et occupation temporaire
 - Servitude I4 : Lignes électriques haute-tension
 - PT2 : Ligne Toulouse (Caserne Pérignon) - Lacaune (Puech de Rascas)
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Servitude PM1 : Plans de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout et du bassin versant de la Durenque
 - Zone bleue
 - Zone rouge



DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de MONTFA

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

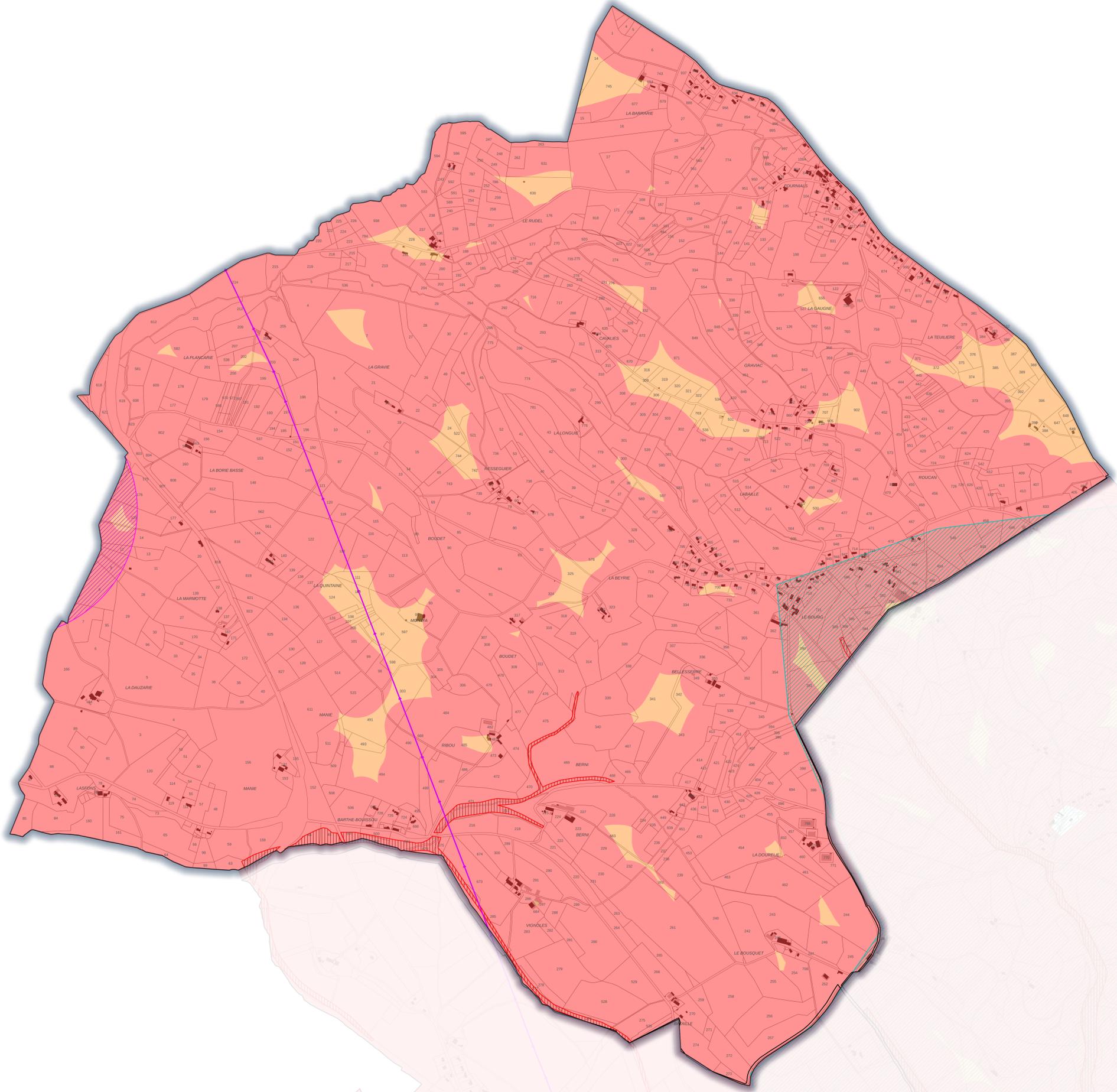
622. Plan des servitudes d'utilité publique

Planche 1/1 Échelle : 1/8500°

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

- Légende**
- Servitude AC1 : Périmètres de protection des abords des monuments historiques
 - Servitude ASI : Captages
 - Servitude ASI : Périmètre de protection immédiate
 - Servitude ASI : Périmètre de protection rapprochée
 - Servitude ASI : Périmètre de protection éloignée
 - Servitude I4 : Lignes électriques haute-tension
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout
 - Zone bleue
 - Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de ROQUECOURBE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

622. Plan des servitudes d'utilité publique

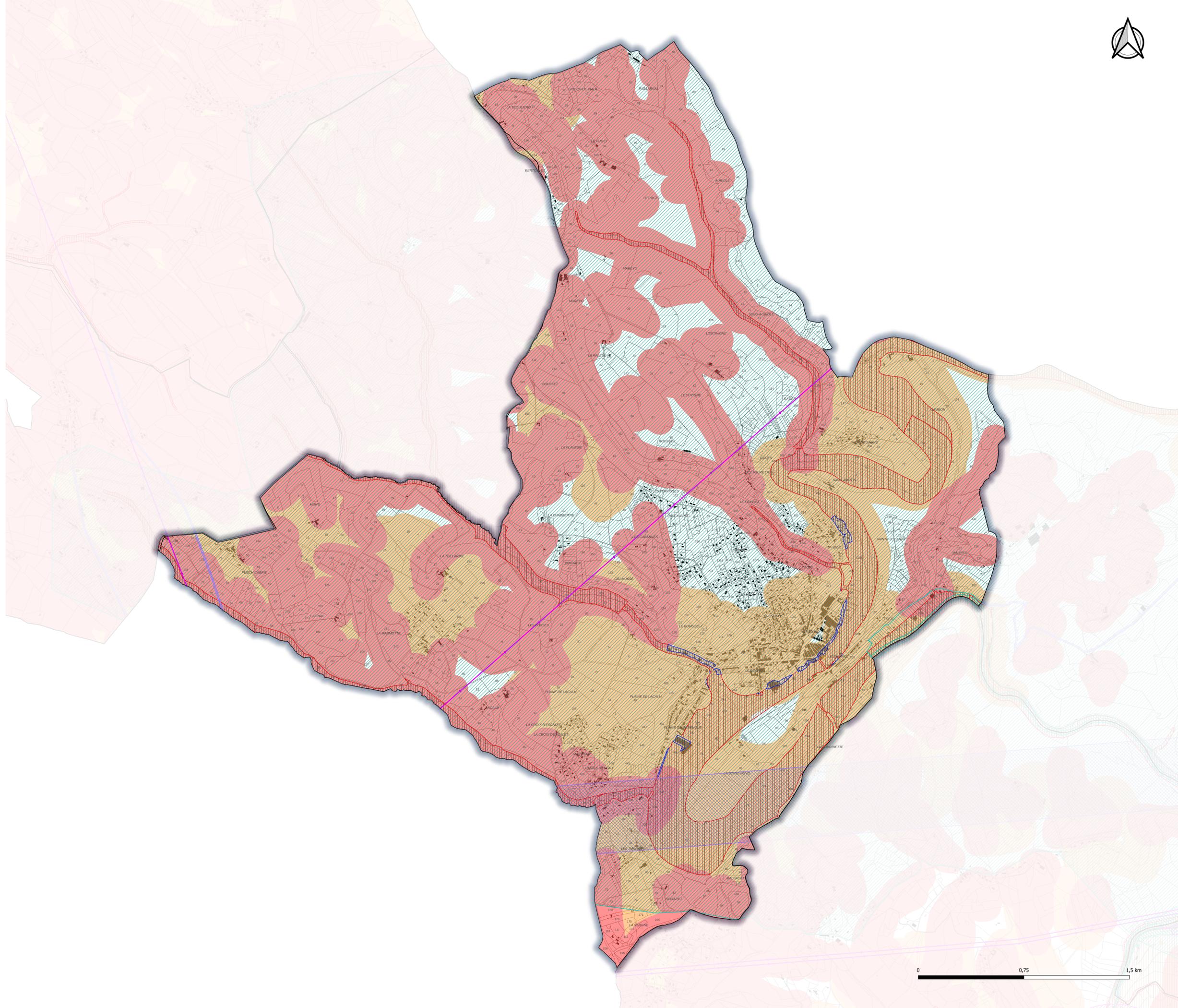
Planche 1/1 Échelle : 1/8500°

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

Légende

-  Servitude AC2 : Sites classés ou inscrits
-  Servitude ASI : Captages
-  Servitude ASI : Périmètre de protection immédiate
-  Servitude ASI : Périmètre de protection éloignée
-  Servitude ASI : Périmètre de protection rapprochée
-  Servitude I4 : Lignes électriques haute-tension
-  PT2 : Ligne Toulouse (Casernes Pérignon) - Lacaune (Puech de Rascas)
-  PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
-  Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
-  Aléa fort
-  Aléa moyen
-  Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout
-  Zone bleue
-  Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de SAINT-GERMIER

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

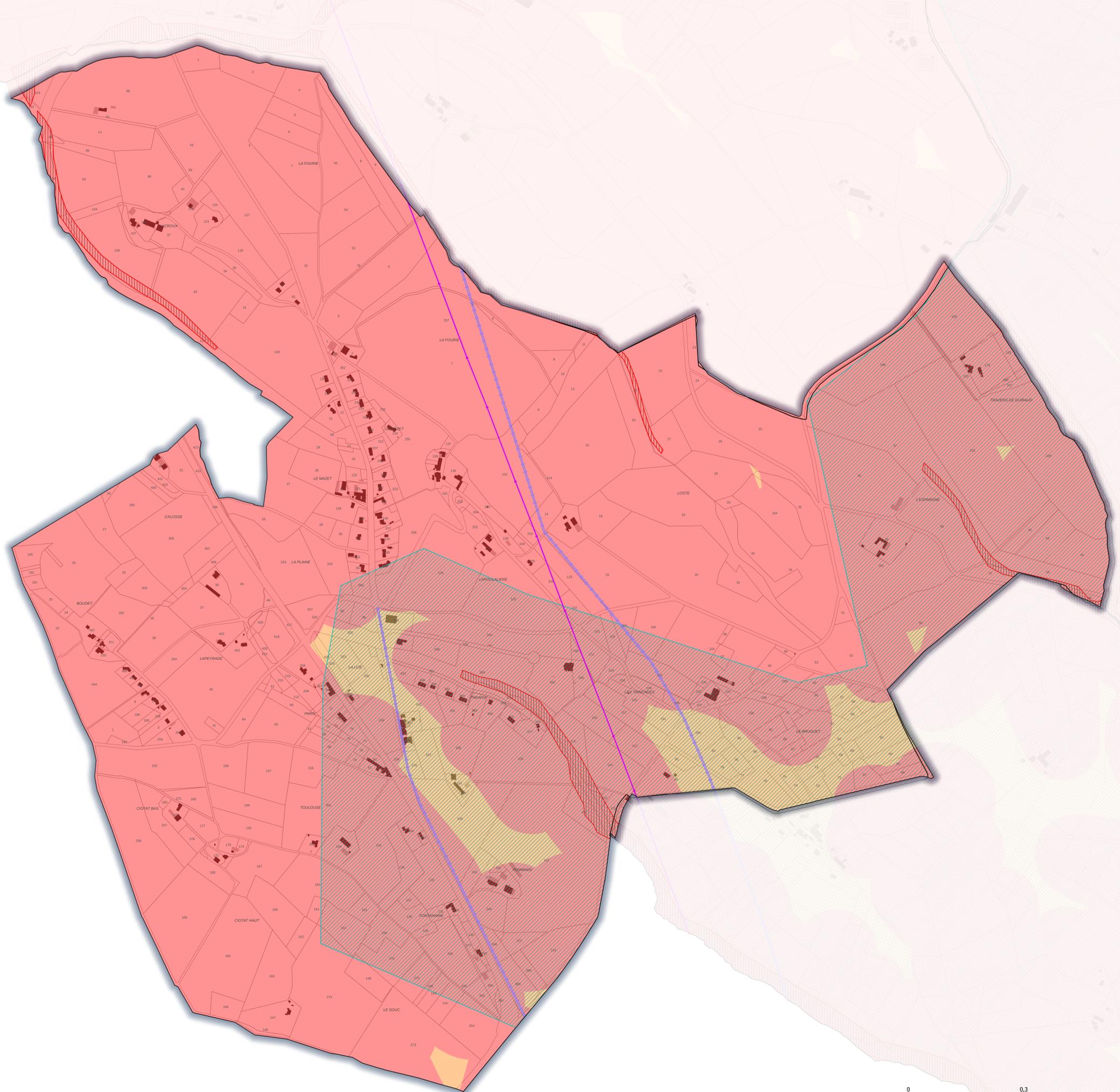
622. Plan des servitudes d'utilité publique

Planche 1/1 Échelle : 1/3500^e

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

- Légende**
- Servitude ASI : Captages
 - Servitude ASI : Périmètre de protection immédiate
 - Servitude ASI : Périmètre de protection éloignée
 - Servitude ASI : Périmètre de protection rapprochée
 - Servitude I4 : Lignes électriques haute-tension
 - PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout
 - Zone bleue
 - Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

**Communauté de Communes Sidobre
Vals et Plateaux**

**Commune de
SAINT-JEAN-DE-VALS**

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Sidobre Val d'Agout**

**622. Plan des servitudes
d'utilité publique**

Planche 1/1

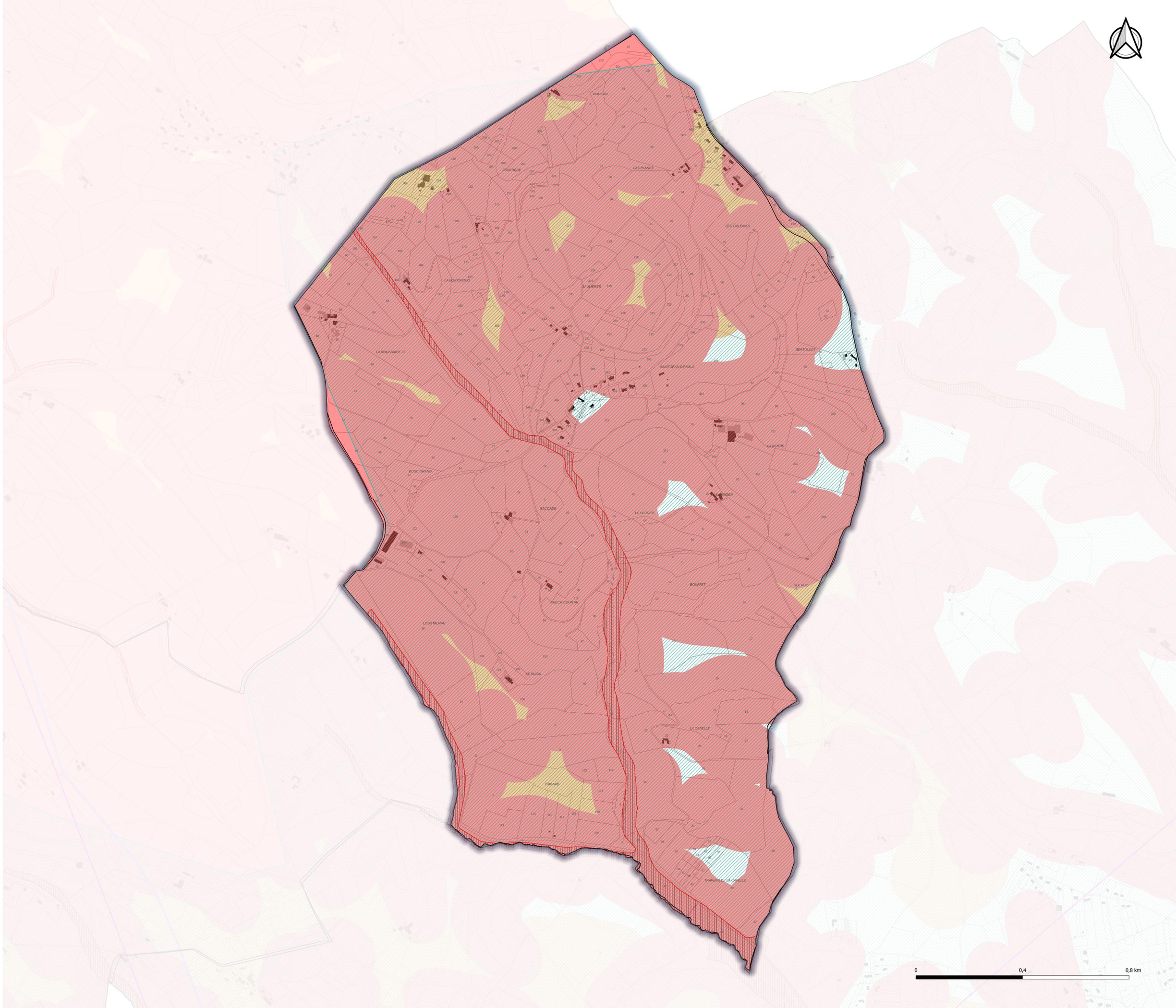
Échelle : 1/4500°

PLUi approuvé par délibération du
Conseil Communautaire en date du
24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

Légende

- Servitude ASI : Captages
- Servitude ASI : Périmètre de protection immédiate
- Servitude ASI : Périmètre de protection éloignée
- Servitude ASI : Périmètre de protection rapprochée
- Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
- Servitude PM1 : Plan de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout
 - Zone bleue
 - Zone rouge





DÉPARTEMENT DU TARN

Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux

Commune de SAINT-SALVY-DE-LA-BALME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Sidobre Val d'Agout

622. Plan des servitudes d'utilité publique

Planche 1/1 Échelle : 1/8000°

PLUi approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2020

Le Président : Jean-Marie FABRE

Légende

- Servitude AC2 : Sites classés ou inscrits
- Classés
- Inscrits
- Servitude ASI : Captages
- Servitude ASI : Périmètre de protection immédiate
- Servitude ASI : Périmètre de protection rapprochée
- Servitude ASI : Périmètre de protection éloignée
- Servitude PM1 : Plan de prévention du risque mouvements différentiels de terrain liés au phénomène retrait-gonflement des argiles
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Servitude PM1 : Plans de prévention du risque inondation du bassin amont de l'Agout et du bassin versant de la Durenque
- Zone bleue
- Zone rouge

